

# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EMBOSS00M10	Essence de Sa-APT	X	X		
EMBOSS00M10	Général du couvert forestier (NF)	X	X		
12	Hauteur (mètres pas)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
EPC	Classe de coupe	X	X	X	
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	
EP	Classe de coupe	X	X	X	X
18	Code de coupe de Sa-APT				X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5% à l'exception de la valeur 25% (25 ± 25%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EMBOSS00M10	R4009100	EP	EP	OH	NF
75% 12m JH11	75% 4m 20	CT	2007		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES		CODE FEUILLEUX		CODE FEUILLEUX	
EB	Épétite blanche	BO	Boulaie gris	FO	Faîne noir
EN	Épétite noire	BJ	Boulaie jaune	FR	Faîne rouge
EU	Épétite rouge	BL	Boulaie à piquer (blanc)	FI	Faîne
EV	Épétite de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Faunus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Cayer confondu	FX	Faunus indistincts
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Faunus rebrousse indistincts
MA	Mélèze japonais	CH	Chêne à gros fruits	HA	Hêtre à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne isolaire	NC	Noyer cendré
MR	Pin rigide (des corbeaux)	CH	Cayer à gros fruits	NI	Noyer indien
PN	Pin rouge	CO	Chêne rouvre	OA	Ome d'Amérique
PI	Pin naturel	CR	Chêne rouge	OM	Ome
PR	Pin rigide	EA	Ébale argente	OV	Ostryer de Virginie
PS	Pin sylvestre	EO	Ébale rouge	PE	Péupler naturel
RS	Résineux indistincts	ET	Ébale noir	PH	Peuplier hybride
RX	Résineux indistincts	ES	Ébale à sucre	PL	Peuplier d'Europe
SB	Sapin baumier	FB	Faîne blanc d'Amérique	PT	Peuplier à racines rouges
SI	Sapin de Sitka	FH	Faunus sur stations humides	TA	Talé d'Amérique
TO	Tiliau occidental	FN	Faunus non commercial		

PEUPLIEMENTS ÉCUEILLES	CLASSES D'ÂGE				
	10	30	50	80	110
(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)
	Jeune inéquie (JH)			Vieux inéquie (VH)	

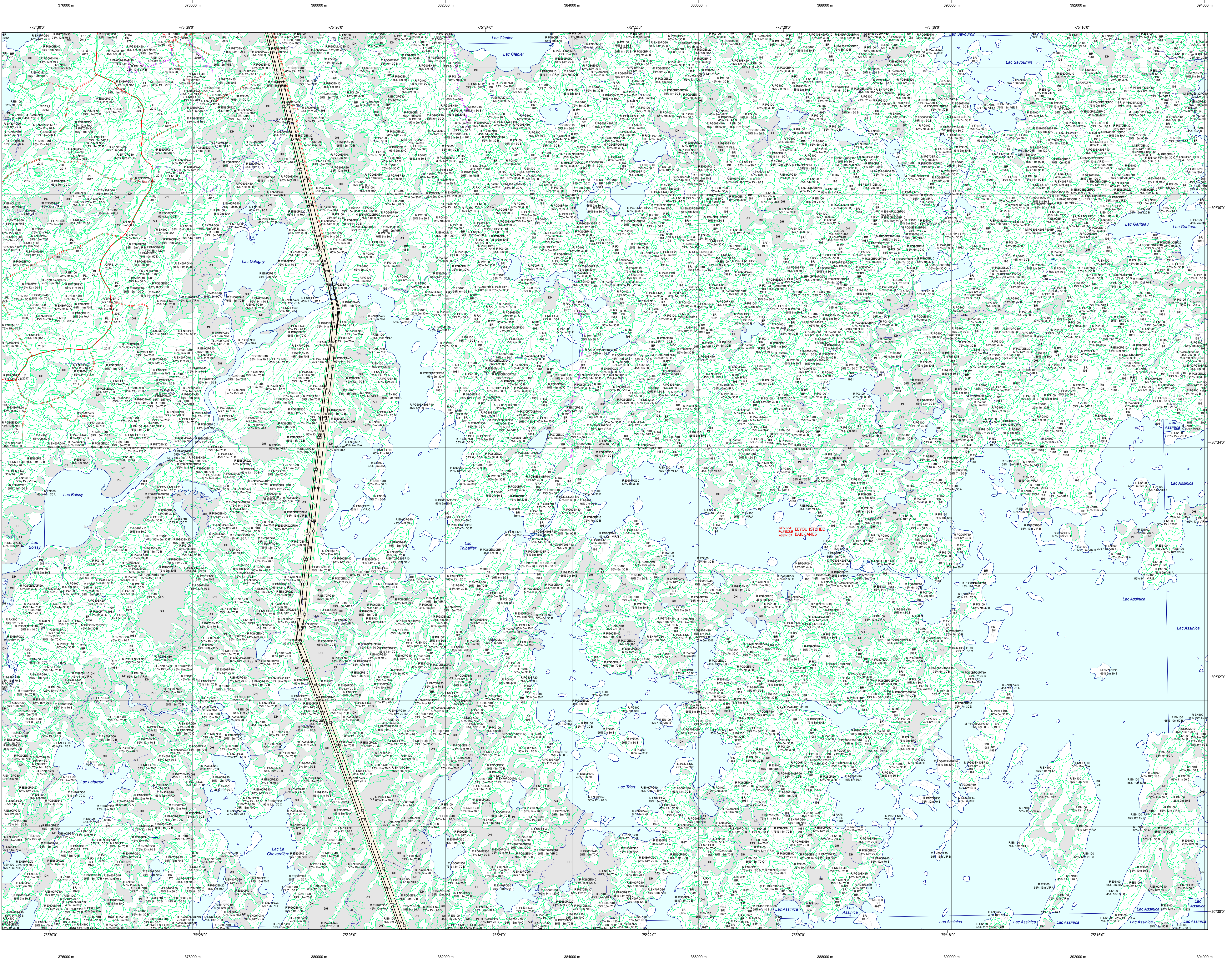
**Structure verticale des tiges de 7 m et plus**

Étage	Inférieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BU)	Couverture > 25%	Couverture > 25%
Multiétage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquies (JH) et vieux inéquies (VH).	

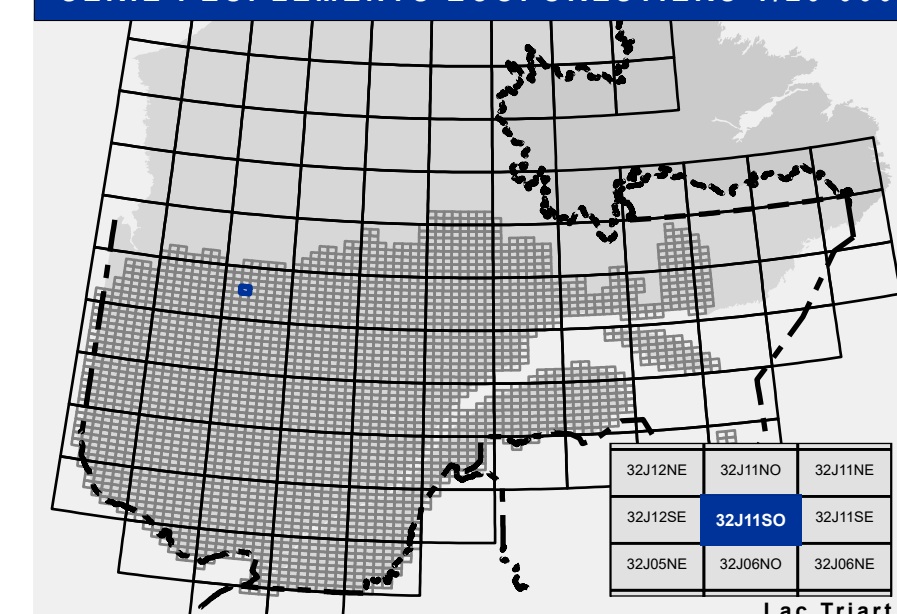
CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CB	Chablis total	CM	Coupe d'amélioration
DT	Dépassement total	CO	Coupe en damier
EP	Épidémie grave	CD	Coupe à diamètre limite
VEP	Verges graves	CP	Coupe progressive irrégulière
<b>INTERVENTIONS D'ORIGINE</b>		CJ	Coupe de présilage
BRD	Brûls partiels	CP	Coupe progressive irrégulière
CBA	Coupe par bandes	CJ	Coupe de présilage
CBT	Coupe par bandes	CP	Coupe progressive irrégulière
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CU	Coupe de présilage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CV	Coupe de présilage par parquets
CFI	Coupe progressive irrégulière (coupe finale)	CON	Conversion de peuplement
CPH	Coupe avec protection de la haute régénération et des arbres matures	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (feuilles)
CPK	Coupe avec protection de la régénération	CPD	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marquées et des bois	CPH	Coupe progressive irrégulière
CRC	Coupe de récupération dans un brûlis	CPH	Coupe progressive irrégulière
CRD	Réculte des tiges résiduelles et des rebuts	CRP	Coupe progressive d'ensemencement
CRS	Coupe avec réserve de semencier	CRS	Coupe progressive d'ensemencement
CS	Coupe de succession	CRD	Coupe par rotation
CT	Coupe totale	DLD	Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres divers
DT	Dépassement	DPC	Dépassement critique de la régénération naturelle
ENS	Ensemencement avec mini-semis	DPM	Dépassement mécanique de la régénération naturelle
ETB	Élimination des tiges résiduelles	ECC	Éclaircie commerciale
F	Friche	ECL	Éclaircie commerciale et dételage
PL	Plantation	ENL	Ensemencement naturel
PLB	Plantation de boucliers	EPC	Réculte dans les boises boisées
PLR	Plantation à racines nues	EPD	Ensemencement partiel
PLS	Plantation avec semis en récipients	ERS	Ensemencement
PRR	Regain de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ESI	Éclaircie sélective individuelle
REA	Régénération d'une infrastructure	EPC	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée	RSF	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
RPS	Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
<b>PERTURBATIONS MOYENNES</b>		RPB	Coupe de récupération partielle dans un brûlis
BRP	Brûls partiels	RPD	Réculte dans les bandes vertes
CBP	Chablis partiel	RRP	Regain de régénération
DP	Dépassement partiel	RRC	Regain de régénération
EL	Épidémie légère	RNN	Regain de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
VEP	Verges partielles	RRR	Regain de régénération pour l'équipement de plantation
		RRK	Regain de régénération

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE	
CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON	CLASSE
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Null
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible
AL	Aulnaie	C	0% à 3%
		D	4% à 9%
		E	9% à 15%
		F	16% à 20%
		G	21% à 25%
		H	26% à 30%
		I	31% à 40%
		J	41% et plus
		K	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER		CODE NON FORESTIER	
A	Terrain agricole	G	Graville
AP	Site d'implémentation et d'embranchement de plus	ND	Site inondé, site exécuté
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NX	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO	Camp forestier	RO	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement agricole
		RO	Route et autoroute (empiric)



SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NF - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau mâtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80 (NAD 83 (CGCR))
- Système de coordonnées géométrique: Métrique transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
- Projection cartographique: UTM
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen de la mer)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 16° 35' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre: 71°22'29" 03 33'45" N; 78° 30' ouest
- Longitude d'origine (méridien central): 78° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0.9999

**Sources**

Donnée: Assise cartographique (données topographiques) / Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Date: 14/04/2005

Informations forestières: Numéro inventaire: 460000000 / As Inventaire / Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2022 / Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois) / Date de mise à jour provinciale: Octobre 2023 / Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**

Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts / Direction des inventaires forestiers / 2700, de Avenue Duval, boîte A109 / Québec (Québec), G1S 6S5

Diffusion: Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec